



Aide juridictionnelle

Par Khadirinho

Bonjour j'aimerais savoir si en ayant le droit a l'aide juridictionnelle a hauteur de 25% , est ce normal que mon avocat me reverse que 172 euros sur les 1000 euros payé.

Merci de votre aide

Cordialement

Par kang74

Bonjour

Oui , malheureusement, les 25% de l'AJ ne représentant que cette somme .(environ 390 HT)